

CFAA - CFPPA

MONTMOROT

Apprentissage - Formation Continue - VAE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION

Liberté
Égalité
Fraternité



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES



montmorot
— CAMPUS —



LES
CAMPUS
DU
VIVANT
Bourgogne Franche-Comté

EPLEFPA/CFPPA/CFA

514, avenue Edgar Faure

39570 Montmorot

03 84 87 20 02

cfppa.montmorot@educagri.fr

cfa.jura@educagri.fr



Présentation du CFA/CFPPA

Le CFA agricole de Montmorot et le CFPPA de Montmorot sont deux centres constitutifs de l'EPLEFPA de Montmorot. L'établissement est un organisme public rattaché au Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Le CFA et le CFPPA proposent des formations en présentiel dans différents secteurs, en formations longues ou déclinées en formations courtes.

Pôle agriculture

- CAPa métiers de l'agriculture ruminants :
 - Bovins lait ou bovins viande, en apprentissage
- BAC pro CGEA polyculture – élevage, - (élevages diversifiés) en apprentissage
- BP REA décliné en 4 options en apprentissage ou formation continue :
 - Maraichage et/ou diversification en Agriculture Biologique
 - Paysan Boulanger en Agriculture Biologique
 - Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales en Agriculture Biologique
 - Polyculture élevage en Agriculture Biologique ou conventionnel
- BTS ACSE en apprentissage
- CS PPAM en apprentissage ou formation continue
- CS Tourisme vert, accueil et animation en milieu rural en apprentissage ou formation continue
- CS conduite d'un élevage bovin lait en apprentissage ou formation continue
- CQP agent spécialisé d'élevage laitier en formation continue
- Titre Paysan herboriste

Pôle viticulture

- BTS Viticulture Œnologie en Agriculture Biologique en apprentissage ou formation continue
- Taille de la vigne en formation continue
- CQP Agent viticole en formation continue

Pôle aménagement paysager

- CAPa Jardinier Paysagiste en apprentissage ou formation continue
- BAC Pro AP en apprentissage

Pôle environnement

- BTS GPN en apprentissage ou formation continue
- BP JEPS spécialité éducateur sportif « mention pêche de loisirs » en apprentissage ou formation continue

VAE

Tous nos diplômes sont accessibles par la voie de la VAE

Les parcours sont adaptés aux besoins de chacun avec un suivi individuel pour les apprenants

Autres missions

Pour rester en contact avec les réalités de terrain et articuler nos réflexions avec les territoires et les acteurs concernés, nous avons développé depuis 20 ans de nombreuses missions d'animation, d'étude et de conseil sur les thématiques de la création d'activités en milieu rural, du développement des territoires ruraux et des nouvelles formes d'emplois.

Infos pratiques

Hébergement et restauration

Pour les apprentis des classes de CAPa, de BAC pro, le passage au self est obligatoire. * (voir les Aides aux apprentis)

- o Coût de la demi-pension 26 € par semaine
- o Coût pour un interne 76,80 € par semaine

Les internes sont en « internat » par chambre de 6 avec bureaux.

Des lieux communs sont réservés à la toilette avec des douches individuelles.

L'internat est surveillé par des personnels contrairement aux stagiaires de la formation continue et les BTS.

Le self-service du Lycée est accessible aux apprenants de la formation continue (ouverture pendant les semaines scolaires) et aux apprenants des formations BTS, BP REA, BP JEPS, CS et CQP.

- o Petits déjeuners 1,80 €
- o Déjeuners 4,85 €
- o Diners 4,85 €

*pour les stagiaires des formations courtes possibilités également de prendre son repas aux mêmes tarifs.

Pour les apprenants de la formation continue hébergés sur place, possibilité d'utiliser le « coin cuisine » à disposition au niveau du foyer.

Pour les autres apprenants, possibilité de prendre 1 repas sorti du sac. Un espace de convivialité est à leur disposition ou l'accès d'un micro-onde, cafetière est possible dans la salle de cours.

Pour l'hébergement des apprenants de la formation continue, le CFPPA dispose de 38 chambres individuelles meublées avec un coin toilette comprenant douche, lavabo et WC.

Un espace commun appelé « foyer », comprenant un coin cuisine et un espace détente est mis à leur disposition.

Les BTS - CS peuvent être logés dans les chambres individuelles si elles ne sont pas prises par les apprenants de la formation continue. Sinon ils sont logés dans des maisons également sur le site, comprenant plusieurs chambres, 1 coin cuisine et 1 salle de bain ou en gîte s'il n'y a pas de possibilité d'hébergement sur l'établissement.

Tarifs de l'hébergement au 1er janvier 2024 (sous réserve de modification)

- Nuitée 12,50€
- Semaine 72,00€
- Mois complet 250,00€

Caution pour location/mois : 350,00€



Aides aux apprentis

• Aide à l'hébergement et restauration

Les apprentis **du secteur privé** peuvent bénéficier d'aides à l'hébergement et à la restauration, aides versées au centre par les Opco : 6 € par nuitée et 3 € par repas.

Pour les apprentis du **secteur public**, vous pouvez vous renseigner auprès du secrétariat du CFA au 03.84.87.20.02.

• 1er équipement

Le forfait est de 500 € maximum pour les apprentis **du secteur privé**.

Pour les apprentis du **secteur public**, vous pouvez vous renseigner auprès du secrétariat du CFA au 03.84.87.20.02.

• Aide au Permis B

Il s'agit d'une aide forfaitaire d'un montant de **500 euros**, quel que soit le montant des frais engagés par l'apprenti(e) sous réserve de remplir les conditions d'accès.

Infos pratiques

Financement et rémunération des apprenants

Chaque parcours de formation est unique. Il change en fonction de la situation de la personne qui va se former et de la formation choisie. Selon votre statut il est possible que votre formation soit prise en charge par un des différents dispositifs existants et que vous puissiez percevoir une rémunération tout au long de votre parcours :

Salariés : Compte Personnel de Formation (CPF) ; CPF de transition professionnelle ; le plan de développement des compétences ; dispositif Pro-A ; période de professionnalisation ; contrat de professionnalisation ; Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)...

Demandeurs d'emploi : CPF ; VAE ; Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuel (POEI) ; Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collectif (POEC) ; Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR)...

Jeunes : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation

Quelle que soit votre situation, merci de nous contacter pour faire une étude personnalisée de votre dossier.

Nos équipements

17 salles de cours équipées d'ordinateurs et vidéoprojecteurs (chaque stagiaire dispose d'une licence Office 360 tout au long de sa période de formation)

Équipement informatique : 3 salles x 18 places - Accès WIFI dans tous les bâtiments de l'établissement- 2 armoires mobiles (60 ordinateurs).

Un Centre de Documentations et d'informations équipé de postes informatiques.

Une exploitation agricole et viticole de 128 ha de cultures et surfaces fourragères et 3,64 ha en AOC l'Etoile. Un atelier lait (vaches laitières en AOP Comté et Morbier)

Un atelier viande (24 UGB) - un atelier avicole

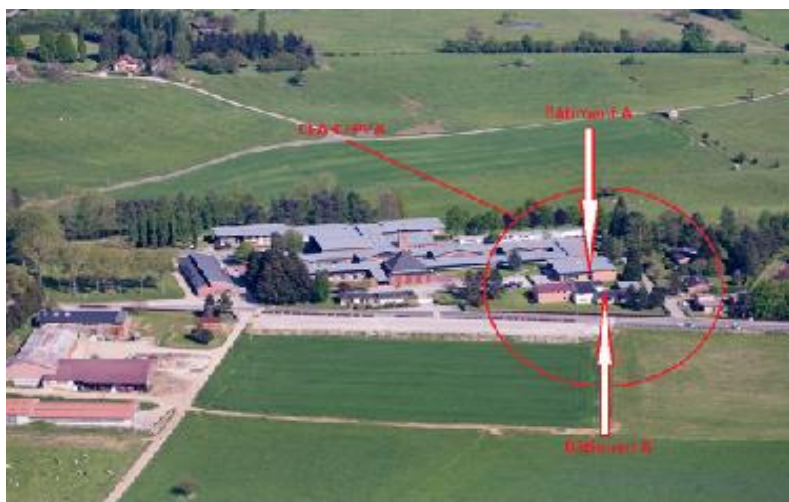
Matériels pédagogiques : Tracteurs, Téléscopiques, Matériel de fenaison, Salle de traite, Couloir de contention, Chenillard, Enjambeur, matériel de vendanges.

Une réserve naturelle et des espaces verts pour les formations environnement et aménagements paysagers.

Des ateliers d'agroéquipement pour l'entretien et la réparation du matériel.

Un atelier Plantes à Parfums Aromatiques et Médicinales.

Un laboratoire de transformation.



Situé à proximité de la ville de Lons-le-Saunier, préfecture du Jura, l'EPLEFPA de Montmorot est accessible :

Par train : gare de Lons le Saunier à 5 km - Navettes disponibles pour se rendre sur site

Par route : parking gratuit à l'extérieur de l'établissement

Le plan d'accès aux locaux du CFA/CFPPA avec accessibilité handicap est affiché dans le hall d'entrée du centre.